



FICIME CONSEIL



Jeudi 9 Février 2012

Objectifs :

A l'heure de la diversité et de la tolérance, doit-on prendre en compte les pratiques religieuses au sein des entreprises ?

Comment définir le cadre qui permet de respecter le salarié sans entraver l'activité ?

Souvent démunis face à ces questions, les DRH ne savent pas à quels textes se référer et craignent de ne pas être en conformité avec la loi.

A la lumière de la jurisprudence, nos intervenants reviendront sur les situations les plus fréquentes et les réponses à apporter.

Intervenants :

Maître Sylvain NIEL et Maître Clémence MORIN
Avocats en Droit Social – Département GRH
CABINET FIDAL

Public visé :

Directeur des Ressources Humaines,
Responsable des Ressources Humaines,
Et toute personne en charge de ce sujet
dans l'entreprise.

Modalités pratiques :

Lieu : locaux de la FICIME
43/45 Rue de Naples
75008 PARIS

Prix : 60€ HT la matinée

Durée : 3 heures (une matinée)

Accès :

Gare SNCF Paris-St-Lazare
Métro Villiers (lignes 2 et 3)
Parkings : Bergson et Villiers

Contact & Inscription :

Virginie ARNOULT

Département Affaires sociales

 arnoult@ficime.fr  01 44 69 40 66



FICIME CONSEIL

BULLETIN D'INSCRIPTION

M., Mme, Mlle* - NOM :
Prénom :
E-mail :
Société :
Fonction :
*(Rayer la mention inutile)

Participera au Petit Déjeuner Débat

Du 9 février 2012

De 9H à 12Heures

« La Religion en Entreprise »

Facturation

Nom de la société :
Nom du responsable de la facturation :
Adresse de facturation :
N°: Rue :
Code postal :
Ville :

**PARTICIPATION AUX FRAIS PAR CHEQUE A LIBELLER A L'ORDRE DE FICIME
CONSEIL de 71,76 €.TTC (60 € H.T)**

**Bulletin à retourner par courrier accompagné de son règlement à
FICIME CONSEIL - Virginie ARNOULT**

43/45 rue de Naples – 75008 PARIS
Tél. : 01 44 69 40 66 - Fax : 01-44 69 40 61